

COMMISSION EUROPÉENNE
Direction générale de l'éducation et de la culture
Culture et médias
Directeur

Bruxelles, le 13/06/2012
EAC D 1/XT/is ARES(2012) 707769

**Objet: Appel d'offres ouvert EAC/09/2012
Action préparatoire «La culture dans les relations extérieures»**

**Pouvoir adjudicateur: Commission européenne
Direction générale de l'éducation et de la culture**

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous invitons à soumettre une offre pour le marché susmentionné, conformément aux procédures définies dans la présente invitation à soumissionner ainsi que dans l'avis de marché et compte tenu du cahier des charges, y compris les termes de référence, et de toutes les autres annexes. Nous vous prions de lire attentivement toutes les informations fournies dans ces documents. Les offres non conformes aux prescriptions y figurant ne seront pas acceptées.

1. PUBLICATION

Le présent appel d'offres fait suite à la publication de l'avis de marché au *Journal officiel de l'Union européenne* S 111 du 13 juin 2012.

2. SOUMISSION DES OFFRES

L'offre doit être rédigée dans l'une des langues officielles de l'Union européenne. Chaque offre se compose d'un original et de quatre copies.

La transmission de l'offre se fait, au choix des soumissionnaires:

- a) soit par la poste ou par messagerie, **au plus tard le 17 août 2012**, le cachet de la poste ou la date du récépissé de dépôt faisant foi, à l'adresse suivante:

Commission européenne
Direction générale de l'éducation et de la culture
Offres pour l'unité D1 Politique de la culture Bureau MAD0 17/073
À l'attention de M. Xavier Troussard
B-1049 Bruxelles

Commission européenne, B-1049 Bruxelles / Europese Commissie, B-1049 Brussel - Belgique. Tél. (32-2) 299 11 11.
Bureau: MAD0 17/073.

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture
Courriel: eac-culture-in-external-relations@ec.europa.eu

BELGIQUE

b) soit par dépôt à l'adresse suivante:

Commission européenne
Direction générale de l'éducation et de la culture
Offres pour l'unité D1 Politique de la culture Bureau MADO 17/073
À l'attention de M. Xavier Troussard
Avenue du Bourget, 1
B-1140 Bruxelles (Evere)
BELGIQUE

au plus tard le 17 août 2012 à 16 heures. Dans ce cas, le dépôt de l'offre sera établi au moyen d'un reçu daté, signé par le fonctionnaire du service central de réception du courrier de la Commission à qui les documents ont été remis.

Ce service est ouvert de 8 heures à 16 heures, du lundi au vendredi; il est fermé les samedis, dimanches et jours fériés de la Commission.

L'offre doit être placée dans une enveloppe scellée, elle-même placée dans une seconde enveloppe scellée, adressée au service destinataire indiqué au point a) ou b) ci-dessus. L'enveloppe intérieure portera, en plus de l'adresse précisée au point a), la mention «Appel d'offres EAC/09/2012 – Ne doit pas être ouvert par le service du courrier». Si des enveloppes autocollantes sont utilisées, elles seront fermées à l'aide de bandes collantes au travers desquelles sera apposée la signature de l'expéditeur.

3. OUVERTURE DES OFFRES

Une commission sera constituée pour ouvrir les offres et vérifier le respect des modalités de présentation. Cette commission procédera à l'ouverture des plis le 28 août 2012 à 10h00, dans la salle de réunion de la direction générale de l'éducation et de la culture (tour Madou, salle 19/44), place Madou 1, B-1210 Bruxelles (St-Josse-Ten-Noode).

Un représentant de chaque soumissionnaire peut assister à l'ouverture des offres.

4. OFFRES

Toute offre doit être:

- 1) rédigée de préférence sur le papier à en-tête du soumissionnaire;
- 2) parfaitement lisible afin d'éliminer le moindre doute sur les termes et les chiffres;
- 3) (le cas échéant) établie suivant les formulaires types de réponse joints;
- 4) signée par le soumissionnaire ou son mandataire dûment habilité.

5. DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

- 1) L'annexe 3 et les formulaires visés dans ladite annexe, conformément au point 1 du cahier des charges, assortis des pièces justificatives décrites dans ces formulaires;
- 2) la déclaration sur l'honneur relative aux critères d'exclusion et à l'absence de conflit d'intérêts (annexe 4), visée au point 4 du cahier des charges;

- 3) les documents nécessaires à l'évaluation de l'offre sur la base des critères de sélection énoncés au point 5 du cahier des charges;
- 4) les documents nécessaires à l'évaluation de l'offre sur la base des critères d'attribution fixés au point 6 du cahier des charges;
- 5) le formulaire de l'annexe 5 dûment rempli, indiquant le prix proposé, conformément au point 7 des termes de référence.

6. ACCEPTATION DES CONDITIONS

La soumission d'une offre vaut:

- 1) acceptation, par le soumissionnaire, des conditions contenues dans la présente invitation à soumissionner, dans l'avis de marché, dans le cahier des charges et dans toutes les annexes, y compris le projet de contrat. Elle lie le soumissionnaire pendant l'exécution du contrat, s'il en devient l'attributaire;
- 2) renonciation du soumissionnaire à ses propres conditions générales ou particulières, le cas échéant.

7. PERIODE DE VALIDITE DES OFFRES

Le soumissionnaire reste lié par toutes les conditions de son offre pendant les neuf mois qui suivent la date de clôture du dépôt des offres. Il est tenu de maintenir toutes les conditions de son offre pendant cette période.

8. CONTACTS ENTRE LE POUVOIR ADJUDICATEUR ET LES SOUMISSIONNAIRES

Les soumissionnaires seront informés de la suite réservée à leur offre, qui devrait être connue pour novembre 2012.

Pendant toute la procédure, les contacts entre le pouvoir adjudicateur et les soumissionnaires ne sont autorisés qu'à titre exceptionnel. Ils ne peuvent intervenir que dans les conditions suivantes:

- avant la date de clôture du dépôt des offres:

* à la demande du soumissionnaire, le pouvoir adjudicateur peut fournir des renseignements supplémentaires ayant strictement pour but d'explicitier la nature du marché.

Les demandes de renseignements supplémentaires doivent être adressées (par écrit uniquement) à l'adresse électronique eac-culture-in-external-relations@ec.europa.eu.

Il ne sera répondu à aucune demande de renseignement supplémentaire reçue moins de cinq jours ouvrables avant la date de clôture du dépôt des offres;

* de sa propre initiative, la Commission peut informer les intéressés de toute erreur, imprécision, omission ou autre insuffisance matérielle dans la rédaction des documents d'appel à la concurrence;

* le cas échéant, les renseignements supplémentaires et les informations précitées seront communiqués à la même date à tous les candidats qui ont demandé le cahier des charges et

publiés sous la rubrique FAQ de l'appel sur notre site web:
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/calls/tenders_en.html

- après l'ouverture des offres:

* dans le cas où une offre donnerait lieu à des demandes d'éclaircissements ou s'il s'agit de corriger des erreurs matérielles manifestes dans la rédaction de l'offre, le pouvoir adjudicateur peut prendre l'initiative d'un contact avec le soumissionnaire, ce contact ne pouvant conduire à une modification des termes de l'offre.

9. PROTECTION DES DONNEES

Si le traitement de votre réponse à l'invitation à soumissionner nécessite l'enregistrement et le traitement de données à caractère personnel vous concernant (par exemple, vos nom, adresse et CV), ces données seront traitées conformément au règlement (CE) n° 45/2001 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données. Sauf indication contraire, les réponses aux questions et les données à caractère personnel demandées sont nécessaires pour l'évaluation de votre offre, conformément aux spécifications de l'invitation à soumissionner, et seront traitées uniquement à cette fin par la direction générale de l'éducation et de la culture. Pour toute question concernant le traitement des données à caractère personnel vous concernant, vous pouvez consulter la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée figurant à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/dataprotectionofficer/privacystatement_publicprocurement_en.pdf.

Vos données à caractère personnel peuvent être enregistrées par le comptable de la Commission soit uniquement dans le système d'alerte précoce (SAP), soit à la fois dans le SAP et dans la base de données centrale sur les exclusions, si vous vous trouvez dans l'une des situations visées par

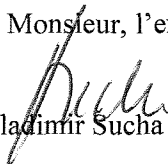
- la décision 2008/969/CE, Euratom de la Commission du 16 décembre 2008 relative au système d'alerte précoce (pour tout renseignement complémentaire, consulter la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée figurant à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/budget/contracts_grants/info_contracts/legal_entities/legal_entities_fr.cfm) ou

- le règlement (CE, Euratom) n° 1302/2008 de la Commission du 17 décembre 2008 relatif à la base de données centrale sur les exclusions (pour tout renseignement complémentaire, consulter la déclaration sur la politique en matière de respect de la vie privée figurant à l'adresse

suivante: http://ec.europa.eu/budget/explained/management/protecting/protect_fr.cfm#BDCE).

Dans l'attente de votre offre, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.


Vladimir Sucha

Pièce jointe: Cahier des charges